

Diagnostic raisonné  
du patrimoine bâti

Parc naturel régional Scarpe-Escaut UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Secteur Coeur de nature

# Synthèse communale de Vicq



Novembre 2009



Parc  
naturel  
régional  
Scarpe - Escaut



# Sommaire

<b>Préambule</b> .....	p. 3
<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation de l'aire d'étude : le Cœur de nature</li><li>• Méthodologie du diagnostic raisonné du patrimoine bâti – Niveau 2 : le bâti comme élément architectural</li><li>• Présentation de la synthèse communale</li></ul>	
<b>Présentation générale du territoire communal</b> .....	p. 5
<ul style="list-style-type: none"><li>• Carte IGN</li><li>• Fiche d'identité (situation administrative, géographique, origine du nom, parcelles bâties, bâti repéré, MH/Sites)</li><li>• Situation dans le <i>Cœur de nature</i></li><li>• Historique</li><li>• Evolution du bâti : étude des cadastres anciens et du cadastre actuel ; schéma général d'organisation du bâti actuel de la commune</li></ul>	
<b>Caractéristiques du patrimoine bâti communal</b> .....	p. 9
<ul style="list-style-type: none"><li>• Représentation du bâti sur la commune : éléments repérés <i>Cartographie (repérage)</i></li><li>• Synthèse du bâti repéré</li><li>• Caractéristiques du bâti en images</li></ul>	
<b>Bâti privé repéré</b> .....	p. 17
<b>Habitat</b> .....	p. 17
<i>Cartographie (repérage)</i>	
<b>Bâti agricole</b> .....	p. 27
<i>Cartographie (repérage)</i>	
<b>Petits éléments de patrimoine bâti</b> .....	p. 33
<i>Cartographie (repérage)</i>	
<b>Bâti public</b> .....	p. 35
<i>Cartographie (repérage)</i>	
<b>Bâti religieux</b> .....	p. 36
<b>Bâti civil</b> .....	p. 39
<b>Enjeux</b> .....	p. 41
<b>Glossaire</b> .....	p. 42





# Préambule

## L'aire d'étude : le Cœur de nature du Parc naturel régional

Le *Cœur de nature* est une des quatre entités territoriales identifiées dans la Charte du Parc (2010-2022). Elle correspond à 5 des 9 unités paysagères du territoire : Plaine de la Scarpe, Massif forestier de Raismes-Saint Amand-Wallers, Escaut alluvial, Versants humides de l'Escaut et Plaine de la Hayne. Constituée de plaines alluviales et vallées humides, véritable colonne vertébrale de la trame écologique du territoire, cette entité est marquée par une empreinte agricole et naturelle forte où le bâti est toutefois bien présent.

L'aire d'étude comprend 20 communes définies en 2008, avant les adaptations portées au Plan de Parc de la Charte 2010-2022 : Anhiers, Bousignies, Brillon, Bruille-Saint-Amand, Château-L'Abbaye, Flines-lès-Mortagne, Hasnon, Hergnies, Marchiennes, Millonfosse, Mortagne-du-Nord, Nivelles, Odomez, Saint-Amand-les-Eaux, Thun-Saint-Amand, Tilloy-les-Marchiennes, Vicq, Vred, Wandignies-Hamage, Warlaing. Depuis, Tilloy-les-Marchiennes ne fait plus partie du territoire du Parc, et de nouvelles communes ont intégré l'entité (Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Escaupont, Fresnes-sur-Escaut, Raismes, Thivencelle). Ces dernières seront analysées lors de l'étude du secteur sud du Parc.

## Les objectifs du diagnostic raisonné

Le *diagnostic raisonné* s'intègre au *premier axe d'action du programme* de préservation et de valorisation du patrimoine bâti, élaboré en partenariat entre le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, la Mission de l'Inventaire Général du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais, la DRAC Nord-Pas-de-Calais, le CAUE du Nord. Il correspond au *volet « connaissance »* du programme et est *complémentaire au deuxième axe portant sur l'animation du programme et l'accompagnement des projets*.

### Le diagnostic raisonné a pour but de :

- ✓ Connaître le patrimoine bâti du Cœur de nature et en définir ses caractéristiques majeures ;
- ✓ Informer et sensibiliser les acteurs du territoire à l'enjeu que présente le patrimoine bâti (élus, bureaux d'études en charge de projets architecturaux, d'urbanisme ou de paysage, porteurs de projets de découverte pédagogique ou touristique, etc.) ;
- ✓ Aider à agir pour la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine : cibler des priorités d'action et conseiller (restauration, projet architectural...), base de réflexion pour les opérations d'aménagement et d'urbanisme ;
- ✓ Sensibiliser et impliquer les habitants par le biais d'actions grand public.

Afin d'appréhender le patrimoine bâti dans toutes ses dimensions, ce diagnostic se décline en deux niveaux d'analyse correspondant à un emboîtement d'échelles :

- ✓ niveau 1 : le patrimoine bâti comme composante du paysage et de la forme urbaine ;
- ✓ **niveau 2 : le patrimoine bâti comme élément architectural.**

## Les objectifs du Niveau 2

Le Niveau 2 **observe, analyse et étudie le bâti à l'échelle de la parcelle.**

Il s'attache à identifier les grands types d'édifices présents sur le Cœur de nature (fermes, maisons, chapelles, ...). Pour cela, chaque famille d'édifice fait l'objet d'une analyse sur l'ensemble du territoire communal, afin de déterminer ses caractéristiques (implantation, forme, matériaux, usage, ...).

Pour l'entité géographique du Cœur de nature, les édifices antérieurs à 1950 de chaque commune sont repérés, et les plus représentatifs ou remarquables de chaque famille (par leur datation, leur décor, leurs matériaux) font l'objet d'une sélection en vue de futures analyses thématiques. Ceux postérieurs à 1950 sont considérés uniquement pour leur qualité architecturale.

Le Niveau 2 permet ainsi d'avoir une **vision territoriale de la commune** (synthèse communale), mais aussi une **vision plus synthétique des différentes familles d'édifices, et une vision concrète des édifices représentatifs ou exceptionnels**.

Ce niveau d'étude est réalisé est co-réalisé entre PNR Scarpe-Escaut et Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais. Dans ce cadre, la Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel contribue à l'étude par l'exercice de son expertise scientifique et technique.

## Présentation de la synthèse communale

La synthèse communale s'intègre dans la démarche du diagnostic raisonné du patrimoine bâti du Cœur de nature. Il est réalisé pour toutes les communes composant cette entité.

Il traite de l'**organisation de la commune à plusieurs échelles**, en abordant les points suivants :

- ✓ la **présentation de la commune** : localisation et données générales ;
- ✓ le **paysage bâti du territoire communal** : le bâti remarquable et ses principales caractéristiques (typologie, implantation, nombre de niveaux, matériaux mis en œuvre, datation, etc.).

**La comparaison des synthèses communales permet de définir les caractéristiques générales des formes bâties du Cœur de nature**, de mettre en évidence leurs particularités et thématiques principales, et d'identifier les tendances générales en termes d'enjeux et d'orientation pour l'évolution urbaine.

*Avertissement : certaines données d'analyse restituées dans ce document peuvent avoir évoluées depuis la date d'observation, l'enquête de terrain ayant été effectuée en novembre 2009 et mars 2010 (deux jours de terrain).*



# Présentation générale du territoire communal



## Fiche d'identité

**Canton** : Marly  
**Arrondissement** : Valenciennes  
**Intercommunalité** : Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole  
**Superficie** : 392 hectares  
**Population** (en 2006) : 1312 habitants  
**Densité** : 335 habitants/km<sup>2</sup>  
**Cours d'eau** : Scarpe ; Hogueau

**Origine du nom, toponymie** : Du latin vicus, « village »<sup>1</sup>

**Habitants** : Vicquelottes et Vicquelots

**Document d'urbanisme** : POS (Plan d'Occupation des Sols) datant de 1997

**Nombre de parcelles bâties sur la commune** : 741

**Nombre de bâtiments repérés sur la commune** : 56

## Situation dans le Cœur de nature

La commune de Vicq est située à la limite orientale du Parc naturel régional Scarpe Escaut, à une dizaine de kilomètres au nord de Valenciennes, à trois kilomètres de Crespin et à la même distance du bassin minier, sur un plateau agricole, en lisière de la vallée humide de la Haine (d'après le schéma des zones agricoles du PNR), entre les rivières de la Scarpe de l'Hogueau.

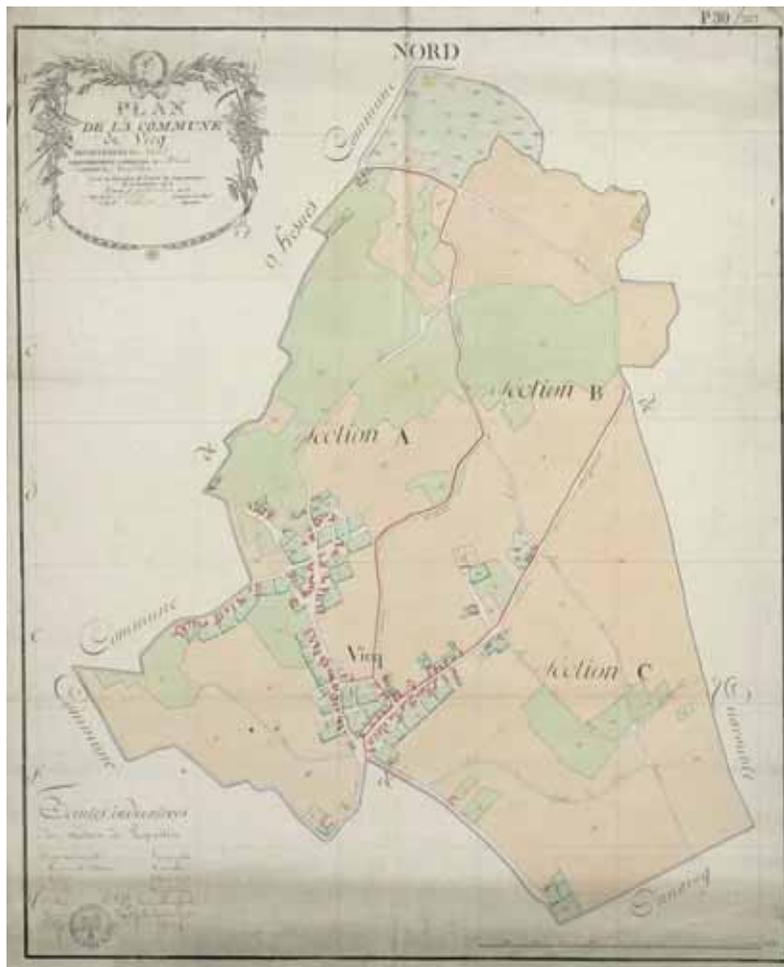
<sup>1</sup> Source : *Le Patrimoine des communes du Nord*, Flohic éd., Paris, 2001, tome 1, pp.1457.

## Historique

Le village, autrefois confondu avec Escautpont, était séparé de Fresnes par un important marais et de Crespin par la Forêt d'Emblise. Le passage de la chaussée dite « Brunehaut » et la présence du pont accèdent la présence dès cette époque de la « villa » octroyée à l'Abbaye de Saint-Amand par Charles le Chauve en 847. Des tuiles de facture gallo-romaine retrouvées au trou Montauban pourraient en être des vestiges. Un règlement d'avouerie de 1175 cite ce domaine, et en 1236, Gilles de Vicq en devient seigneur, Escautpont n'en étant détaché officiellement qu'en 1265. La vie agricole s'appuie sur l'essartage de la Forêt d'Emblise et l'exploitation des marais transformés en paturages entre Vicq, Fresnes et Escautpont. En 1893, le puits Cuvinot foncé à la limite d'Onnaing est à l'origine d'une augmentation significative de population. Sa fermeture en 1968 laisse la place à l'installation de vastes pépinières après 1990.



## Evolution du bâti : étude des cadastres anciens



Extrait du cadastre du Consulat, début XIX<sup>e</sup> siècle (AD du Nord, 30P367)

La superposition des cadastres successifs permet de constater que la structure générale du village n'a que peu évolué depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les édifices sont construits le long des deux voies principales du village, qui le relient aux villages voisins de Quarouble (au nord) et Onnaing (au sud). Il n'y a pas vraiment un noyau ou un centre du village ; l'église, reconstruite entre 1826 et 1876 (dates des deux cadastres, cf. AD), est située en retrait des rues principales. Elle a sans doute été reconstruite de manière concomitante avec le presbytère, daté 1858. La mairie (parcelle A 572 en 1826 et B 314 en 1876 (AD Nord P31/640), puis B 365 sur la cadastre actuel) est elle située sur la rue principale, à quelque distance de l'église, sans lien urbanistique structurant. L'édifice, daté de 1823, est aujourd'hui transformé en maison d'habitation, et a gardé un chaînage des ouvertures en pierre calcaire blanche sur la façade arrière du rez-de-chaussée. L'administration communale a déménagé (sans que l'on ne sache où elle se trouvait à l'origine) : actuellement, la mairie est installée dans une ancienne maison de maître (B 898), construite vraisemblablement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du XX<sup>e</sup> siècle.

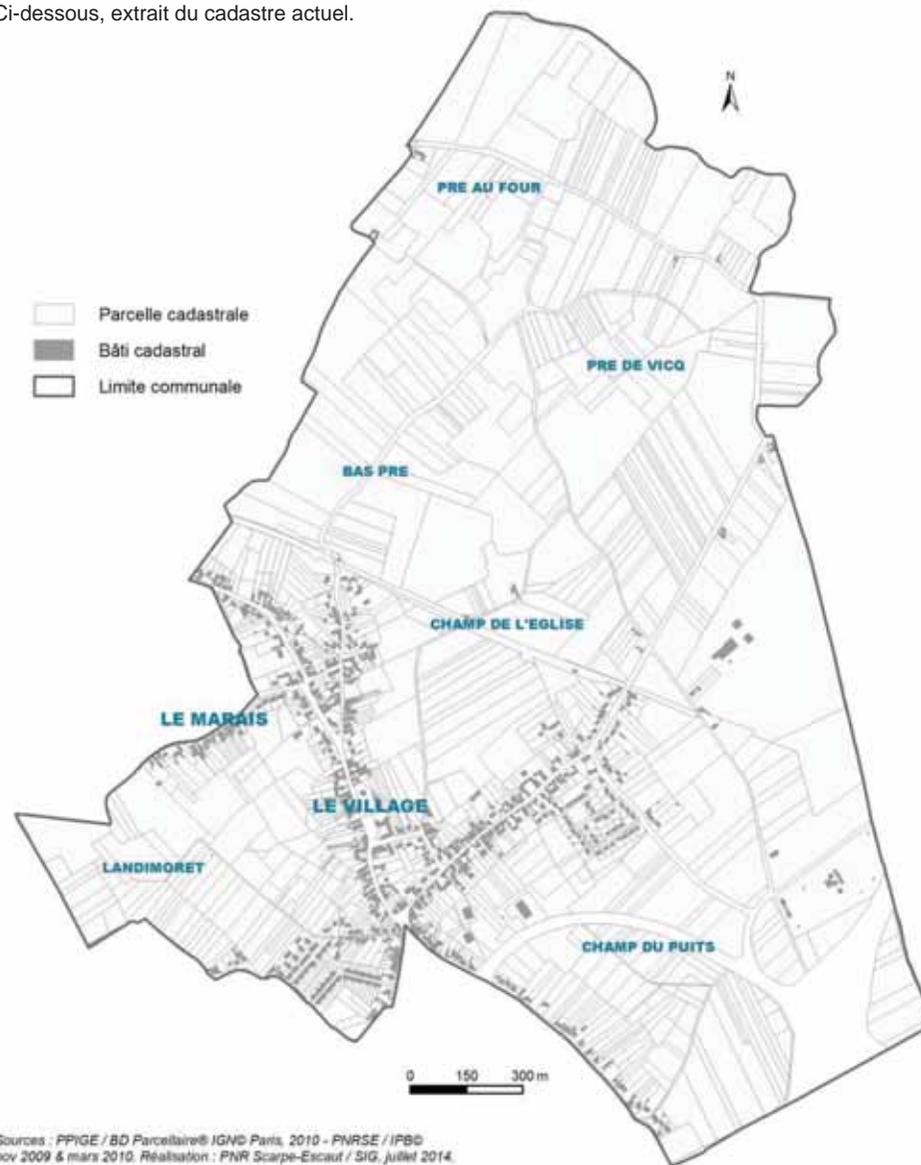


Extrait du cadastre napoléonien de 1826 (AD du Nord, 31P640).



Ci-contre en haut et en bas, extraits du cadastre napoléonien de 1876 (AD du Nord, 31P640).

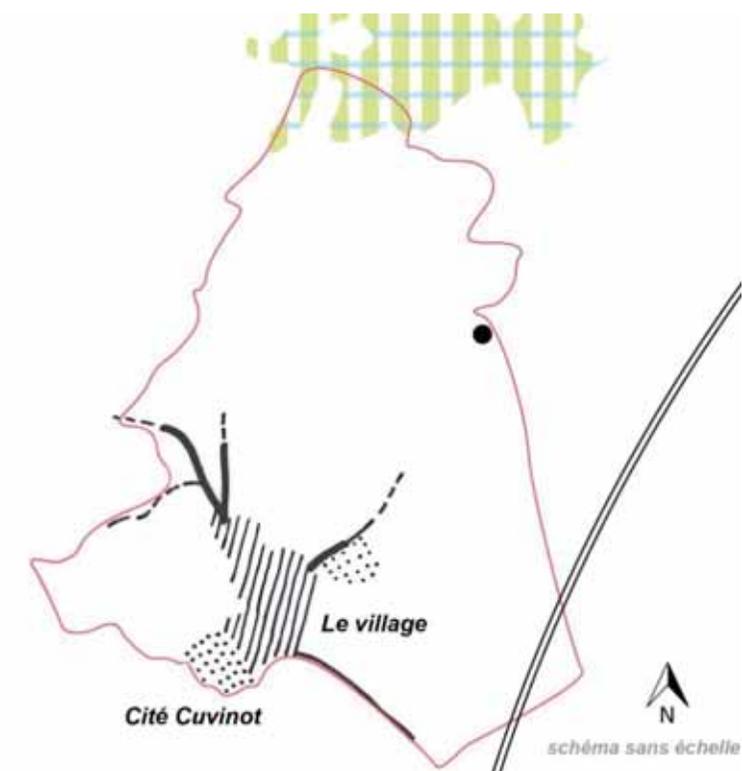
Ci-dessous, extrait du cadastre actuel.



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN© Paris, 2010 - PNRSE / IPBC nov 2009 & mars 2010. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, juillet 2014.



## Schéma général d'organisation du bâti actuel de la commune : Vicq, une organisation « en pieuvre »



### Qu'est-ce qu'un village « en pieuvre » ?

Type rassemblant des échelles de communes contrastées, de la plus petite, Brillon, à la plus grande, Saint-Amand-les-Eaux.

A partir d'un centre unique, le bâti se développe le long d'axes rayonnants et indépendants les uns des autres. Des appendices bâtis peuvent se greffer sur l'axe rayonnant (extensions urbaines de type lotissement ou zones d'activités) et sont indépendants du centre, comme la zone du Moulin Blanc à Saint-Amand-les-Eaux, les lotissements de Vicq et du nord de Brillon.

L'apparition d'un contournement routier modifie toutefois cette répartition urbaine, par le développement de secteurs bâtis autour de l'infrastructure comme à Saint-Amand-les-Eaux (zones d'activités commerciales et de loisirs).

La tendance d'évolution constatée est un comblement « par quartiers » entre deux radiales, en contact avec le centre, par exemple à Vicq ou à Brillon (extension future au sud du bourg). Ce mode d'évolution est celui retenu dans les documents d'urbanisme. L'urbanisation linéaire le long des axes rayonnants, si elle était importante par le passé, a quant à elle fait son temps.

### Le cas de Vicq

Originellement rattaché à Escaupont, Vicq est un village « pieuvre » dont la structure n'a que peu évolué jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Le noyau du village s'organise autour d'un carrefour et de deux rues principales, d'où partent plusieurs axes bâtis. Dense, le bâti y est majoritairement ancien d'origine agricole, le village ayant été connu pour son exploitation (essartage, pâtures en marais).

Plus récemment, un dernier axe bordé de pavillons s'est développé en limite sud de la commune, route de Quarouble. Trois extensions plus ou moins en lien avec le cœur du village se sont greffées sur les rues plus anciennes : un coron (le seul du Cœur de nature) construit pour répondre à l'augmentation de population après la construction du puits Cuvinot, et deux lotissements pavillonnaires à la périphérie (rue du château d'eau et résidence des pépinières).

Le village est directement accessible depuis l'A2 via un échangeur et un contournement permettant la desserte de Vicq. Aujourd'hui, l'installation de vastes pépinières depuis les années 1990 en contact direct avec le village en conditionne l'expansion.

-  Masse urbaine dense et agglomérée (centre-bourg, hameau en épaisseur...)
-  Masse urbaine dense et linéaire (souvent tissu ancien)
-  Masse urbaine ponctuelle (type hameau, gros écart) et organisée (autour d'un carrefour, place)
-  Masse urbaine à densité plus faible (lotissement pavillonnaire, cité, zone d'activités...)
-  Linéaire bâti à densité plus faible (pavillonnaire ou ancien plus aéré)
-  Linéaire discontinu (interruptions dans le tissu bâti) ou unilatéral (ouvertures d'un côté de la voie)

-  Bâti isolé structurant
-  Canaux (Scarpe ou Escaut)
-  Autre cours d'eau
-  Plan d'eau
-  Masse boisée (massif domanial, boisement de grande taille)
-  Marais/secteur humide (mosaïque bois et étangs)
-  Infrastructure de déplacement (voie ferrée, autoroute)

# Caractéristiques du bâti communal



Représentation du bâti sur la commune  
Ensemble des typologies repérées



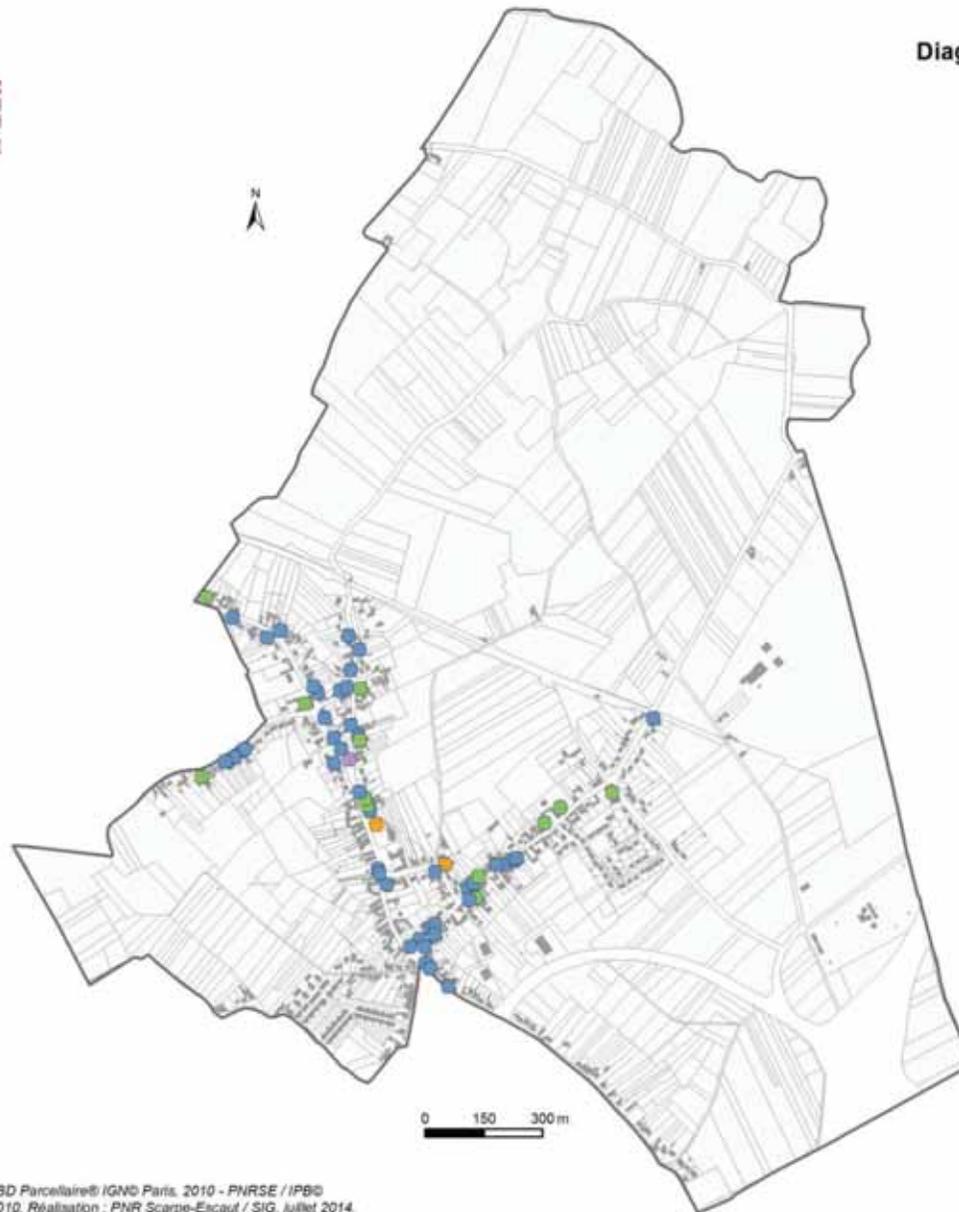
Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :  
Inventaire du Bâti sur la commune de Vicq  
Ensemble des typologies repérées

- Éléments repérés par grandes typologies :
- Fermes
  - Maisons
  - Bâti public
  - Petits éléments de patrimoine bâti
- Parcelle cadastrale  
Bâti cadastral  
Limite communale



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN© Paris, 2010 - PNRSE / IPB© nov 2009 & mars 2010. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, juillet 2014.

## Repérage globale de la commune par époque de datation

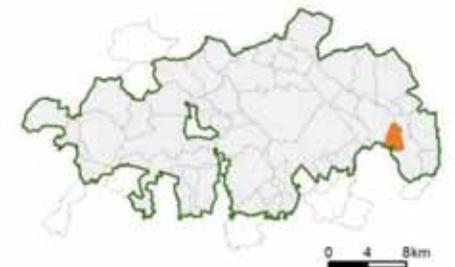


### Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Vicq

#### Ensemble des typologies repérées

- Eléments repérés par grandes typologies :
- Fermes
  - Maisons
  - Bâti public
  - Petits éléments de patrimoine bâti
- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



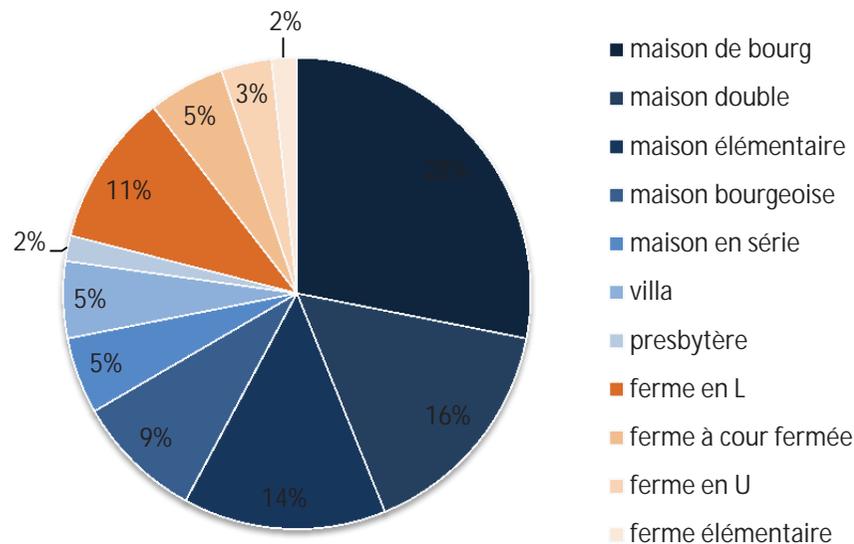
## Synthèse du bâti repéré

Nombre total de bâti privé repéré 57	Nbre par type	Caractéristiques principales																Caractéristiques complémentaires																								
		Mitoyen-neté			Niveau						Matériaux (gros œuvre)				Matériaux complémentaires					Représentativité sur la commune	Datation par siècle						Forme urbaine															
Typologies		mitoyen	semi-mitoyen	isolé	RDC	RDC surrélevé	sous-sol	entresol	étage de soubassement	RDC + 1	RDC + 2	RDC + 3	combles habités	brique	Pierre blanche	Pierre bleue	grès	essentage bois et tôle	pans de bois		brique de parement	ciment ou béton	gravier roulé ou gravier lavé	badigeon de chaux	Pierre bleue (moellons ou dalle)	Pierre blanche	Pierre bleue	grès (moellons)	en pourcentage	3e quart 18e	2e quart 19e	3e quart 19e	4e quart 19e	limite 19/20e	1er quart 20e	2e quart 20e	4e quart 20e	centre bourg	écart/hameau	isolé		
Maison de bourg	16																		faux									28%					3,5%	23%	2%							
Maison double	9																											16%					3,5%	12%								
Maison élémentaire	8																											14%		2%			10,5%	2%								
Maison bourgeoise	5																											9%	2%		2%		5%									
Maison en série	3																											5%				5%										
Villa	3																											5%				4%		2%								
Presbytère	1																											2%		2%												
Maison de villégiature																																										
Maison d'angle																																										
Café																																										



Nombre total de bâti privé repéré 57	Nbre par type	Caractéristiques principales															Caractéristiques complémentaires																								
		Mitoyenneté			Niveau						Matériaux (gros œuvre)						Matériaux complémentaires					Représentativité sur la commune	Datation par siècle						Forme urbaine												
Typologies		mitoyen	semi-mitoyen	isolé	RDC	RDC surrélevé	sous-sol	entresol	étage de soubassement	RDC + 1	RDC + 2	RDC + 3	combles habités	brique	Pierre blanche	Pierre bleue	grès	essentage bois et tôle	pans de bois	brique	ciment ou béton		garvier roulé ou gravier lavé	badigeon de chaux	Pierre bleue (moellons ou dalle)	Pierre blanche	Pierre bleue	grès (moellons)	en pourcentage	3e quart 18e	2e quart 19e	3e quart 19e	4e quart 19e	limite 19/20e	1er quart 20e	2e quart 20e	4e quart 20e	centre bourg	écart/hameau	isolé	
Ferme en L	6																											11%		2%		3,5%	2%	3,5%							
Ferme à cour fermée	3																											5%	2%		2%			2%							
Ferme en U	2																											3%			2%		2%								
Ferme élémentaire	1																											2%	3,5%												

## Typologies de bâti repéré



Les chiffres INSEE de 1999 indiquent l'existence de 442 édifices. Le repérage systématique du bâti compte 51 édifices, soit 11 % (!) du bâti. Les cadastres anciens successifs du XX<sup>e</sup> siècle permettent de constater la présence importante de fermes en L, disposées de manière perpendiculaire à la rue et très proches les unes des autres le long des voies de communication. La lecture des formes de ces fermes est aujourd'hui rendue difficile par leur transformation importante. C'est également ce qui explique que 70% des édifices repérés (soit 35 édifices) sont des maisons de ville (maison en R+1, deux travées, toiture à longs pans couverte de tuile mécanique) présentant différentes variantes (maisons jumelles ou en série, forme de toiture, nombre de travées). Il faut ajouter à ces chiffres 3 maisons évoquant les maisons de villégiature et une maison bourgeoise qui a été transformée en mairie.

Quelques éléments d'architecture rurale sont présents de manière ponctuelle sur le territoire communal. Le logis d'une ferme, ou une maison, datée par une pierre calcaire (appelée pierre bleue) 1847, présente un rez-de-chaussée à cinq travées surmonté d'un fenil en demi-lune. Les fermes en U sont assez rares : un exemple, qui semble avoir été construit selon cette forme dès l'origine, est datée de 1749, un autre est remarquable par l'utilisation de la pierre bleue pour les piliers de l'entrée et le chaînage des ouvertures. À côté de cet exemple, est situé un logis en rez-de-chaussée surélevé construit perpendiculairement à la rue - en cours de rénovation lors de l'enquête et seul élément conservé d'une ferme qui conserve également une belle mise en œuvre de la pierre bleue, rappelant celle des communes du Bavaisis, région d'exploitation de la pierre bleue et desservie par la rivière de l'Hogneau (non navigable aujourd'hui). Parmi les maisons d'habitations figurent deux maisons dites provisoires, ainsi qu'une « californienne » ainsi qu'une petite cité de faux « Camus ».

Une chapelle octogonale, en brique, située à l'angle de deux rues dans le centre conserve un autel et une statue de Saint-Roch (fig. 16 et 17).

## Caractéristiques du bâti en images

### Matériaux d'élévation

#### Brique

La brique est de loin le matériau le plus fréquemment utilisé sur le territoire du Parc, et le bâti de Vicq ne fait pas exception.

Elle a peu à peu supplanté tous les matériaux traditionnellement présents dans le bâti rural, comme le torchis dans notre région.

Matériau de prédilection des artisans locaux, maniable et durable : la brique, par la petitesse de son module, permet des mises en œuvre techniques et décoratives particulières.



Exemples de briques posées sur champs sur les pignons de corps de ferme, permettant ainsi d'inscrire les dates de construction des bâtiments (respectivement : 1759, 1813, 1847 et 1859).

#### Grès

Le grès est une roche résultant du durcissement (induration) du sable. On le rencontre sous forme de bancs dans les affleurements sableux (sablières) de l'époque Tertiaire (plus précisément durant le Landénien) très présents sur notre territoire. Roche imperméable et très résistante, elle est utilisée en soubassement et fondation afin de protéger les murs de l'humidité du sous-sol.

Le grès assure la stabilité et la durabilité des constructions.

Suivant l'époque, la qualité du banc et la richesse du bâtisseur, il peut être utilisé en moellons, moellons équarris ou blocs appareillés.



Le grès est aussi utilisé en pavement pour préserver des intempéries et de la boue, les déplacements et les activités agricoles.

## Pierre bleue

La pierre bleue, appelée également pierre de Tournai, est une pierre calcaire carbonifère. Son extraction est organisée depuis la période romaine dans les nombreuses carrières du Tournaisis qui sont facilement accessibles par l'Escaut.

C'est une bonne pierre de taille, très résistante mais parfois gélive. Souvent employée au Moyen Age dans l'architecture religieuse, son utilisation va se répandre dans l'habitat urbain et rural à partir du XVII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle se présente en soubassement ou en encadrement des ouvertures selon le type traditionnel dit « type Tournaisien » : en bloc alterné à la brique. On la rencontre fréquemment en grandes dalles de trottoir bordant le logis des corps de ferme.



A Vicq, elle sert notamment pour les encadrements d'ouvertures de quelques bâtisses, ou encore en évacuation traditionnelle de la pierre d'évier pour les eaux usées, en pierre bleue (cf. photos ci-dessus).

## Matériaux de finition

### Gravier roulé

Dans les années 1900 apparaissent les enduits dits "gravillonnés" et "digités". Le "gravier roulé" (ou "gravié lavé", enduit gravillonné), consiste à appliquer sur un enduit frais des graviers de teintes et de tailles différentes. L'artisan fait rouler ces derniers à l'aide d'une taloche dans des compartiments aux formes décoratives diverses, puis les lave pour éliminer la laitance.



Ci-dessus, façade de maison de bourg recouverte d'un enduit en gravier roulé : bandes et bandeaux alternent, laissant place à des linteaux plus ouvragés.



## Traitement des ouvertures

Portes et fenêtres participent à l'harmonie des façades. Traditionnellement organisées en travées, elles sont étroites. Leurs proportions correspondent toujours à des ouvertures plus hautes que larges. Leurs huisseries et volets sont en bois peint.



Organisation en travées des ouvertures de deux maisons doubles : un même module, composé de deux ou trois travées, est reproduit à l'identique, formant ainsi un ensemble de six ou quatre travées. Sur le premier exemple, les portes d'entrée font office d'axe de symétrie sur la façade, tandis que sur le second, elles sont reportées sur la partie latérale des murs de façade.

## Portes d'entrée

Les portes d'entrées traditionnelles sont toujours en bois et comportent une imposte vitrée en partie haute.



Ci-dessus, exemples de portes traditionnelles comprenant vantail et imposte vitrée en partie haute.

Ci-contre, détail d'une porte d'entrée : beau travail de ferronnerie et de sculpture sur bois.



## Fenêtres en façade

Les huisseries des fenêtres d'origine sont toujours en bois. Elles se composent d'une imposte en partie haute et de deux ouvrants, parfois compartimentés grâce à des petits bois.



Ces trois fenêtres datent au plus de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (photo de gauche) et au plus tard des années 1930 (photo de droite). Elles suivent cependant la même composition : deux à trois ouvrants et une imposte en partie haute.



Détail sur des volets bois à panneaux.  
Les jours en partie supérieure sont finement disposés.



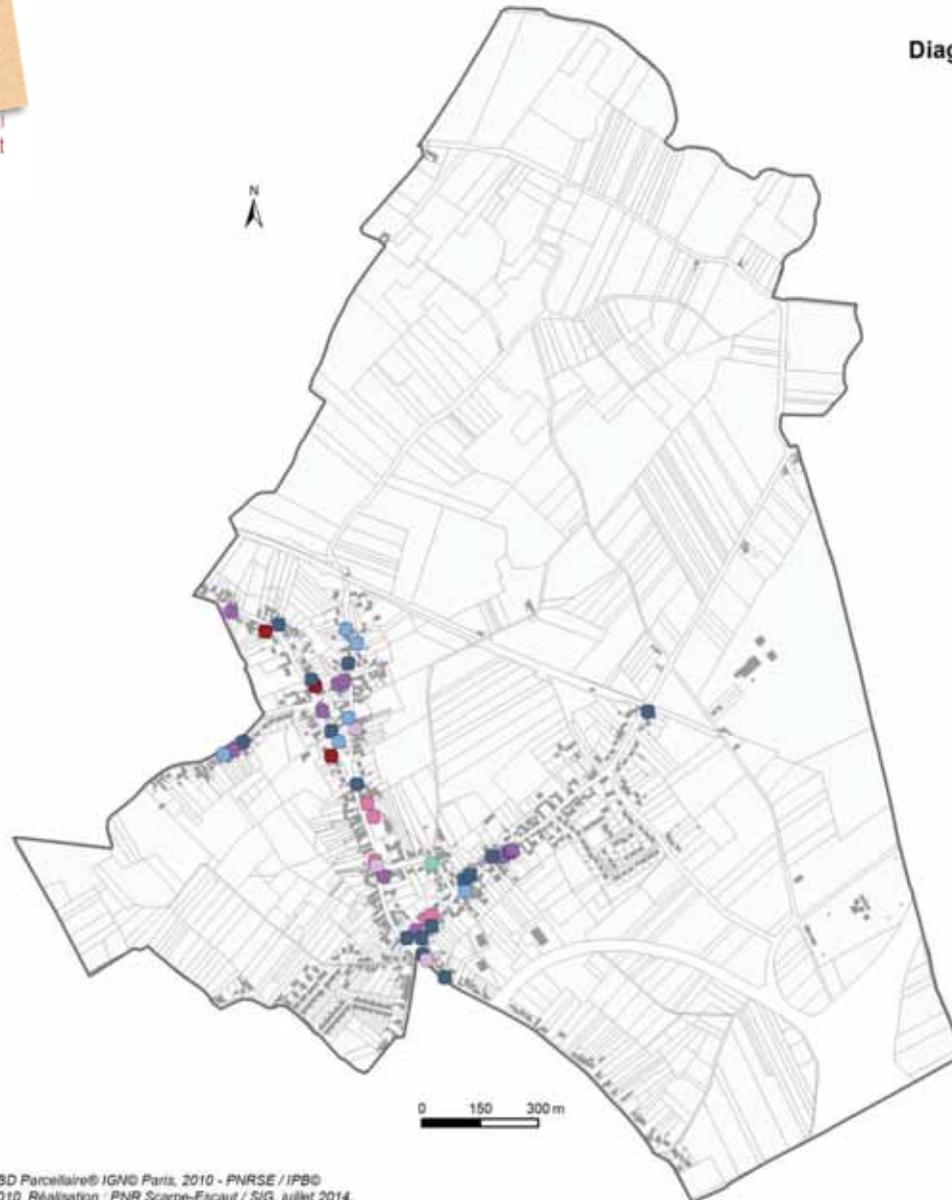
**Bâti privé repéré**

**Habitat**

regional  
Scarpe - Escaut

**Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :  
Inventaire du Bâti sur la commune de Vicq**

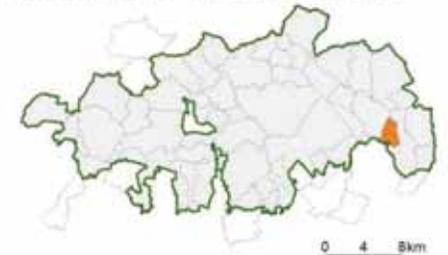
**Les maisons**



Maisons repérées selon leur typologie :

- Maison élémentaire
- Maison en série
- Maison double
- Maison de bourg
- Maison bourgeoise
- Presbytère
- Villa
- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Sources : PPIGE / BD Parcellaire© IGN© Paris, 2010 - PNRSE / IPB© nov 2009 & mars 2010, Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, juillet 2014.

Les maisons représentent la majorité du bâti repéré sur la commune, comptant 79% du corpus. Parmi ces maisons d'habitations figurent deux maisons dites provisoires, ainsi qu'une « californienne » et une petite cité de faux « Camus ».

Six typologies de maisons sont représentées :

- maison de bourg
- maison double (maison en série)
- maison élémentaire
- maison bourgeoise
- villa
- et presbytère

## Maison de bourg

Les maisons de bourg représentent un peu moins de 30% du bâti repéré sur la commune, avec 16 habitations. Leurs caractéristiques architecturales permettent de les dater de la toute fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Elles se définissent essentiellement par leurs deux niveaux d'élévation ou leur étage de comble.

### Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan carré
- rez-de-chaussée + 1 étage
- 3 travées en façade
- ouvertures en arc surbaissé
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit en croupe
- tuiles mécaniques

### Localisation des 16 maisons de bourg repérées sur la commune

#### Centre village

- 2 et 33 rue de Fresnes : 2
- 25 rue Dussart Monceau : 1
- 77 et 89 rue E. Duplat : 2
- 1 et 3, 11, 25, 31, 43, 66, 110 rue de la Gare : 8
- 11 et 15 rue de Quarouble : 2

#### Lieu-dit Marais

- 11 rue du Marais : 1



Exemples de maisons de bourg rencontrés sur la commune de Vicq (de gauche à droite et de haut en bas : cinq premières photos pour des maisons de la rue de la Gare, puis rue de Quarouble, et enfin rue Dussart Monceau). Que leur façade principale soit simplement traitée en brique, ou que le décor soit plus marqué (briques en saillie, briques vernissées, éléments en béton, enduit ciment ou encore enduit en gravier roulé), ces habitations suivent toutes les mêmes caractéristiques permettant de les identifier : deux niveaux d'élévation composés en deux ou trois travées et alignement sur la rue.



## Maison double (maison en série)

Les maisons doubles et les maisons en série représentent 21% du bâti repéré sur la commune de Vicq.

Leur typologie suit celle de la maison de bourg ou de la maison élémentaire, soit sur deux niveaux soit en rez-de-chaussée. Elles se caractérisent par leur mitoyenneté ou semi-mitoyenneté et la répétition à l'identique d'un même module de base : deux à trois travées en façades. Sur la commune de Vicq leur vocabulaire architectural permet de les dater de la toute fin du XIX<sup>e</sup> et du tout début du XX<sup>e</sup> siècle.

### Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan carré
- rez-de-chaussée + 1 étage ; ou rez-de-chaussée + étage de comble
- 2 à 3 travées en façade
- ouvertures en arc surbaissé ou rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit en croupe
- tuiles mécaniques

### Localisation des neuf maisons doubles repérées

Centre village

- 2 rue du Fresnes : 1
- 1 et 3, 5 et 7 rue G. Waxin : 2
- 69 et 70, 101 et 103 rue E. Duplat : 2
- 5 et 7, 66, 68 et 70 rue de la Gare : 3

Lieu-dit le Marais

- 17 et 19 rue du Marais : 1

### Localisation des trois séries de maisons en série repérées (soient 11 logements)

Centre village

- 12, 14 et 16 rue Basse : 1 (0021)
- 88, 90 et 92 rue de Fresnes : 1 (0034)
- 1, 3, 5, 7, et 9 rue de Quarouble : 1 (0048)



Ci-contre, exemples caractéristiques de maisons doubles sur la commune : se reconnaît parfaitement le module répété deux fois à l'identique (en haut à gauche, maisons rue de la Gare ; puis de haut en bas : 1 et 3 rue G. Waxin ; 5 et 7 rue de la Gare et 5 et 7 rue G. Waxin.



Ci-dessous à gauche exemples de maisons en série : rue Basse, rue de Fresnes et rue de Quarouble.



## Maison élémentaire

Les maisons élémentaires représentent 14% du bâti repéré sur la commune de Vicq, en comprenant huit habitations.

La maison élémentaire ne comprend qu'un seul niveau de rez-de-chaussée. Généralement de petite unité, comptant trois à quatre travées maximum, elles sont comprises dans les alignements sur rue. Au fil du temps, plusieurs ont pu être rassemblées pour ne former qu'une seule et même habitation, correspond aux besoins et modes de vie actuels. Celles repérées sur la commune de Vicq sont datées du troisième quart du début du XIX<sup>e</sup> siècle et du tout début du XX<sup>e</sup> siècle.

### Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- en rez-de-chaussée
- logis : 3 à 4 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées

### Localisation des huit maisons élémentaires repérées sur la commune

#### Centre village

- 9, 33, 42 rue Basse : 3
- 81 rue E. Duplat : 1
- 36 rue de la Gare : 1 (0059)

#### Lieu-dit le Marais

- 11, 13, 21 rue du Marais : 3

Ce corps de logis en rez-de-chaussée surélevé (en cours de rénovation lors de l'enquête de terrain) construit perpendiculairement à la rue, peut être assimilé à une maison élémentaire.

Il conserve une belle mise en œuvre de la pierre bleue (encadrements des ouvertures notamment), rappelant celle des communes du Bavaisis, région d'exploitation de la pierre bleue et desservie par la rivière de l'Hogneau (non navigable aujourd'hui). Sur son pignon figure sa date de construction : 1818).





Exemples plus classiques de maisons élémentaires repérées sur la commune (de haut en bas et de gauche à droite : 13 et 21 rue du Marais au lieu-dit du même nom, et dans le centre village, au 33 et 42 rue Basse, et rue E. Duplat). Toutes en rez-de-chaussée, elles comprennent parfois un étage de comble, telle la dernière maison présentée ci-dessous, avec ses ouvertures en demi-cercle sous les combles.



## Maison bourgeoise

Avec cinq édifices repérés, la maison bourgeoise représente 9% du bâti repéré de la commune. Leur période de construction s'échelonne à Vicq entre le début du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Contrairement aux maisons élémentaires et maisons de bourg, elle est rarement mitoyenne et en bordure de la voie publique. Elle se trouve plutôt en retrait, précédée d'une cour, et comporte souvent un jardin sur lequel donne une façade postérieure au jeu de modénature élaboré. Ce type d'édifice est séparé de l'espace public par une clôture et un portail. L'ensemble de ce corpus de bâti ancien de qualité est malheureusement noyé par un nombre important de constructions pavillonnaires, dont une majorité date de ces 30 dernières années.

### Caractéristiques principales

- implantation en milieu de parcelle
- plan carré
- rez-de-chaussée + 1 étage
- 5 travées en façade
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques,
- décor : briques rouges et carreaux rouges posées sur champ, pilastres d'angle, linteaux, souches de cheminée
- toit en croupe brisée
- ardoises et zinc (brisis)

### Localisation des cinq maisons bourgeoises repérées dans le centre de la commune

- 95 rue E. Duplat : 2
- rue de Fresnes : 1
- rue de la Gare : 2



Les maisons bourgeoises repérées sur Vicq sont quasiment toutes identiques dans leur volume et leur proportion. Seul le nombre de travées en façade principales et les éléments de modénature les différencient.

Parfois, certaines d'entre elles peuvent être datées, comme c'est le cas de la maison bourgeoise du 95 de la rue E. Duplat (deux photos ci-dessous à gauche), avec une date portée sur son pignon : 1823.



## Villa

Trois villas ont été repérées sur la commune de Vicq. Leur style architectural permet de les dater du premier et du quatrième quart du XX<sup>e</sup> siècle.

### Caractéristiques principales

- jardin et clôture, agrémentés d'un portillon
- maison implantée en milieu de parcelle
- plan rectangulaire
- façade principale orientée sur la rue
- en rez-de-chaussée
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets roulants en bois
- béton et briques de parement
- toit terrasse en béton

### Localisation des trois villas repérées sur la commune

- centre village : 2 (0003 + 0004)
- 42 rue E. Duplat : 1 (0027)

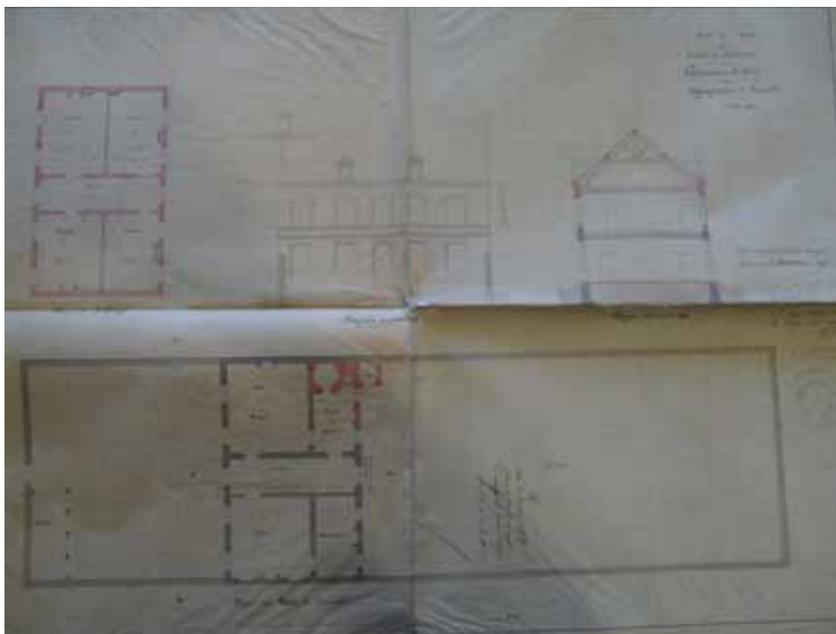


Deux villas repérées dans le centre du village.  
Suivant toutes deux les mêmes dispositions architecturales  
(la première voit simplement son corps de bâti principal doublé par  
rapport à la seconde), elles sont datées du 1<sup>er</sup> quart du XX<sup>e</sup> siècle



## Presbytère

Presbytère datant de 1858, dont la construction est due à l'architecte Alexandre Grimault et les travaux effectués par l'entreprise Decq & Robert (Louis Decq et Joseph Robert).



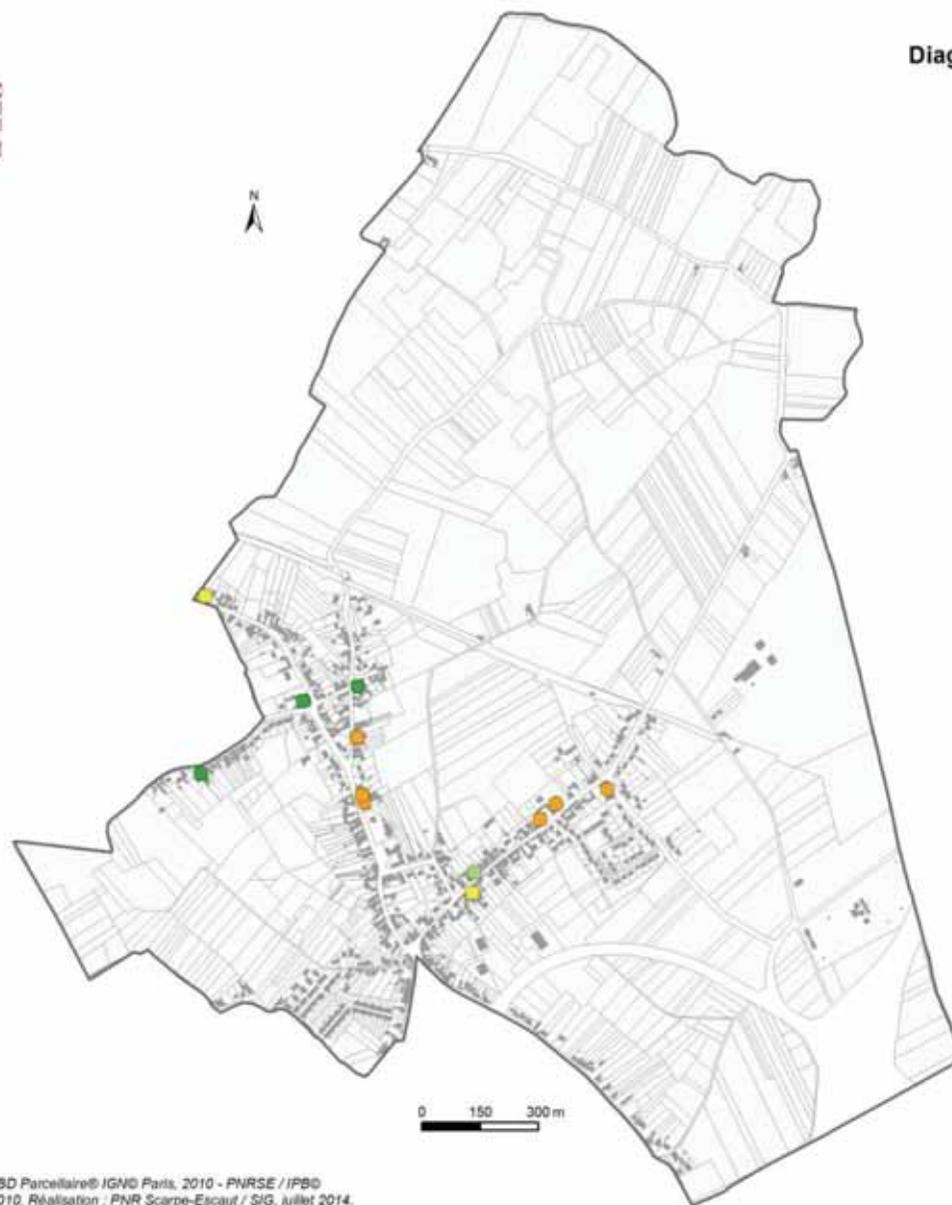
Plan, coupe et élévation de l'architecte Grimault, en date de 1867 (AD du Nord, 2O611/35).

Sobre presbytère, sa façade, composée de cinq travées, est ordonnancée. Cet ancien presbytère, maintenant reconverti en logements, s'élève sur un niveau. Le béton, pour les linteaux et appuis des baies, alternent de façon régulière avec l'appareillage de brique d'origine, aux joints au mortier de chaux blanche. L'entrée est soulignée par un encadrement en pierre bleue, et est accessible par un petit emmarchement. Un linteau mouluré la surmonte, portant la date de construction, 1858, gravée dans un cartouche. L'ensemble de l'édifice est couvert d'un toit en croupe en tuile mécanique.



Vue du presbytère depuis la rue. Façade principale et pignon.

## Bâti agricole



### Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Vicq

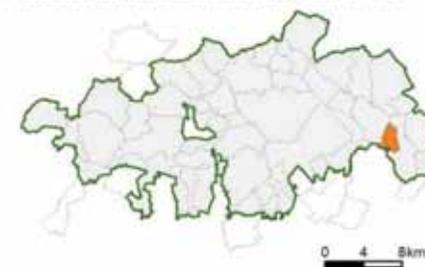
#### Les fermes

Fermes repérées selon leur typologie :

- Ferme élémentaire
- Ferme en L
- Ferme en U
- Ferme à cour fermée

- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Sources : PPIGE / BD Parcellaire© IGN© Paris, 2010 - PNRSE / IPB© nov 2009 & mars 2010. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, juillet 2014.

Les fermes ne représentent que 1/5<sup>e</sup> du bâti repéré de la commune (21%). L'ensemble des typologies rencontrées sur le territoire du Parc sont cependant représentées : ferme en L, ferme à cour fermée, ferme en U et ferme élémentaire.

## Ferme en L

Les fermes en L représentent 11% du bâti repéré de la commune, avec six éléments recensés lors de la campagne de terrain. Leurs caractéristiques architecturales permettent de les dater du XIX<sup>e</sup> et du 1<sup>er</sup> quart du XX<sup>e</sup> siècle.

La ferme dite en « L » ou encore « en marteau » est une exploitation agricole composée de deux principaux corps de bâti implantés en équerre. La grange est parallèle à la rue pour faciliter la manœuvre des charrettes. Généralement, l'étable est associée au logis perpendiculaire à la rue. L'écurie et la grange sont fréquemment réunies sous le même toit. Il existe cependant de nombreuses variantes. Cette typologie semble conditionnée par la forme étroite de la parcelle dans laquelle elle est implantée.

### Caractéristiques principales

- implantation perpendiculaire à la rue
- plan en L
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées
- grange implanté en retour d'équerre, en fond de parcelle
- étable/écurie dans le prolongement du logis
- dépendances agricoles : fournil, remise

### Localisation des six fermes en L repérées :

Centre village

- 67, 71, 94 rue de la Gare : 3
- 89, 93 rue E. Duplat : 2
- 10 rue Basse : 1

Bien que leurs corps de logis aient tous été remaniés ou restaurés au cours du siècle dernier, les dispositions des corps de bâtiments de ces fermes permettent de les classer dans la typologie des fermes en L (photo en haut et en bas à droite : fermes des numéros 67 et 71 rue de la Gare. Photo de gauche : ferme du numéro 10 rue Basse).



## Ferme à cour fermée

Les fermes à cour fermée représentent 5% du bâti repéré sur Vicq, avec trois bâtiments recensés.

Les dates portées en pignon permettent de les dater de manière très précise. Ainsi, fait relativement rare sur le territoire du Cœur de nature, et plus largement du PNR Scarpe-Escaut, leurs caractéristiques architecturales permettent de les dater, pour la plus ancienne du troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les deux autres sont plus récentes et datent du troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle et du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle.

Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, âge d'or de l'agriculture, sont implantées sur le territoire (et plus largement dans le Nord) des fermes à cour fermée, reprenant le modèle d'organisation de la « cense » : vaste quadrilatère de bâtiments s'ordonnant autour d'une cour fermée (souvent protégé par une ceinture de douve en eau) ; l'entrée est dominée par un pigeonnier surmontant le passage charretier. De nombreuses dépendances sont construites à proximité : fournil, chartil, moulin à eau ou à vent, etc.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la fertilité des terres locales accrue par la modernité et la technicité des exploitations va favoriser l'enrichissement, la modernisation et l'extension des exploitations agricoles les plus modestes. Ce modèle type se construit alors en nombre sur la totalité du territoire.

### Caractéristiques principales

- plan carré
- en rez-de-chaussée
- porche-pigeonnier clôturant l'ensemble
- logis : 5 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées ou tuiles mécaniques plates
- dépendances agricoles : fournil, remise
- étable/écurie implantées parallèlement au corps de logis
- grange implantée en fond de parcelle, parallèlement à la rue
- cour et trottoir pavés en grès ou en dalle de pierre bleue

### Localisation des trois fermes à cour fermée repérées

Centre village :

- 34 rue Basse : 1

Lieu-dit le Marais :

- 2, 33 rue du Marais : 2



Ces trois fermes situées dans le centre village, rue Basse et rue de la gare, et au lieu-dit du Marais, attestent d'une occupation agraire relativement ancienne sur la commune, remontant au moins au XVIII<sup>e</sup> siècle. La première est datée de 1759 et la deuxième de 1859.

Ferme rue Basse



Ferme au lieu-dit  
du Marais



## Ferme en U

Avec deux éléments recensés, les fermes en U ne représentent que 3% du bâti repéré sur la commune. Leurs caractéristiques architecturales permettent de les dater du 4<sup>e</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle et du 1<sup>er</sup> quart du XX<sup>e</sup> siècle.

La ferme en « U » se caractérise par trois corps de bâtiment (logis, grange, étables) organisés autour d'une cour ouverte sur la rue. Elle peut résulter de l'adjonction d'une étable-écurie indépendante à une ancienne ferme en « L ». La grange est généralement parallèle à la rue pour faciliter le maniement des charrettes ; étable et logis, pignons à rue, se font face.

### Caractéristiques principales

- plan en U
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées
- dépendances agricoles : fournil, remise
- étable/écurie implantées parallèlement au corps de logis
- grange implantée en fond de parcelle, parallèlement à la rue
- cour et trottoir pavés en grès ou dalles de pierre bleue

### Localisation des deux fermes en U repérées

Centre village

- 38 rue de la Gare : 1
- 3 rue de Fresnes : 1



Ces fermes en U se trouvent respectivement dans la rue de la Gare et dans la rue de Fresnes. Le second exemple se dénote par le rhabillage de sa façade dans les années 1950, avec l'utilisation d'une brique de parement lui donnant un aspect plus contemporain.

## Ferme élémentaire

Une seule ferme élémentaire (dite ferme en long ou encore ferme monobloc) a été repérée à Vicq. La date portée (1843) en pignon permet de la situer dans le deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

Modeste exploitation agricole, la ferme élémentaire regroupe dans le même corps bâtiment et sous la même toiture, les trois principales cellules : le logis, l'étable et/ou l'écurie, la grange.

La redistribution des terres après la Révolution, l'excellente fertilité des terres locales et l'évolution et le développement des techniques de production agricole ont entraîné, au cours du 19<sup>e</sup> siècle, l'enrichissement et, par là même, la modernisation, l'agrandissement des exploitations agricoles les plus modestes. Bon nombre de ces fermes ont de fait été transformées en fermes dites "en L", "en U", ou voire même pour les plus prospères, en ferme à cour fermée. De nos jours, les nombreux remaniements continuent à accentuer la raréfaction de ce type de ferme.

### Caractéristiques principales

- implantation perpendiculaire à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- pignons découverts
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées
- étable/grange : lucarne passante pour le fenil
- dépendances agricoles : fournil, remise

### Localisation de la ferme élémentaire repérée

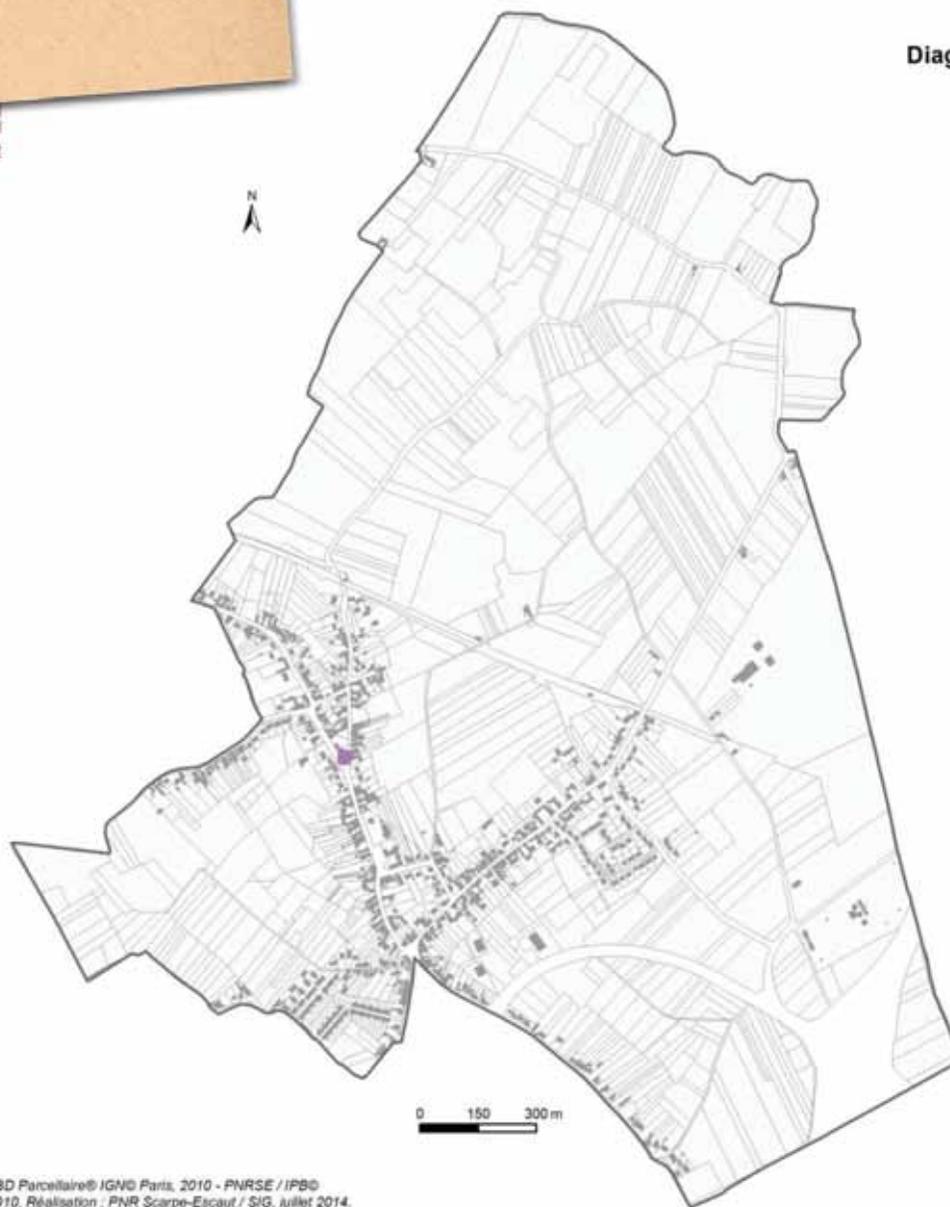
Centre village, 184 rue de la Gare.



Détail sur le pignon et la date portée : 1843.

# Petits éléments de patrimoine bâti

Parc naturel régional  
Scarpe - Escaut



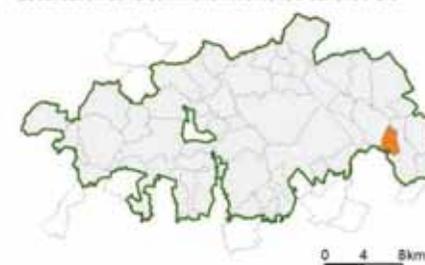
## Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Vicq

### Petits éléments du patrimoine bâti

Élément du petit patrimoine bâti de la commune :

- Chapelle Saint-Roch
- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



## La chapelle Saint-Roch



Le style et l'élégance des formes de la chapelle Saint-Roch tendent à en attribuer la paternité à Louis Dutouquet, et permettent donc de la dater du XIXe siècle. Cependant, aucune trace d'archives ne permet de justifier son attribution.

Petite chapelle de style néo-gothique, située au carrefour de la rue Basse et de la rue de Fresnes. L'ensemble de ses caractéristiques architecturales relèvent du style néo-gothique : baies en arc brisé, flèche polygonale légèrement brisée, arcature aveugle alternant avec baie ouverte. Son soubassement est traité en pierre de Tournai, dite pierre bleue, tandis que les maçonneries des murs sont en brique. La flèche, à léger coyau, est couverte en ardoise, sommée d'une croix. L'autel, sur lequel repose la statue de saint Roch, est de style néo-baroque : sa structure allie courbes et contrecourbes, jusque dans les colonnes torsées et le léger contraposto de la statue du saint.



Photos de détail de l'autel et de la statue de saint Roch.

# Bâti public



## Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Vicq

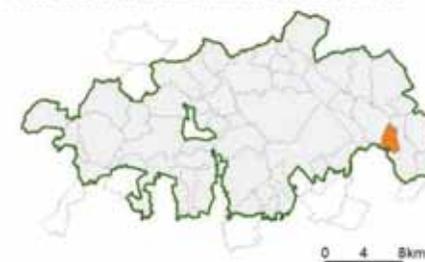
### Bâti public

Bâti publics repérés selon leur typologie :

- Bâti civil : Mairie
- Bâti religieux : Eglise Notre-Dame

- ▭ Parcelle cadastrale
- ▭ Bâti cadastral
- ▭ Limite communale

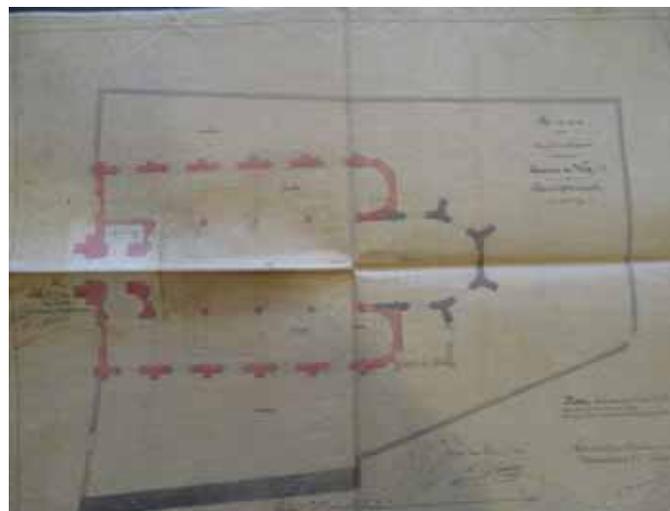
Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



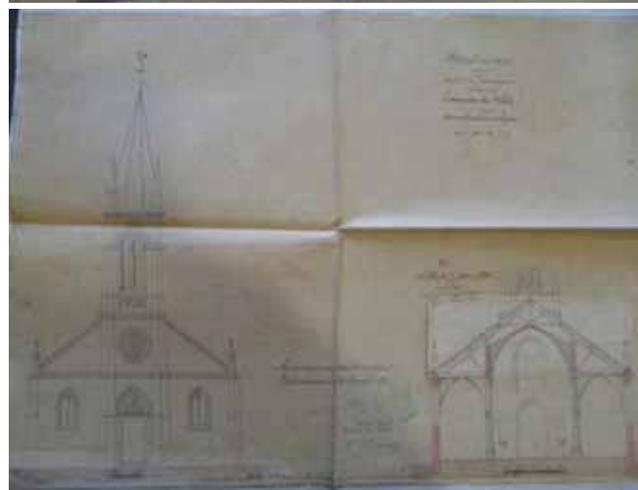
## Bâti religieux

### Église paroissiale Notre-Dame

D'après des documents d'archives, la construction de l'église de Vicq date de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle a cependant entièrement été restaurée au XIX<sup>e</sup> siècle, dans les années 1840, sous la direction de l'architecte P.J. Deleau, puis dans les années 1860, sous la direction des architectes Canu et Vitrant (dont l'architecte Grimault avait été primitivement chargé du projet).



Relevés de l'église de Vicq avant les travaux entrepris en 1840 par l'architecte P.J. Deleau (AD du Nord, 2O611/33).



Coupes et élévations pour les travaux entrepris en 1860 (AD du Nord, 2O611/33).



(c) Région Nord - Pas de Calais - Inventaire général

L'église de Vicq, située dans le centre du village (parcelle B392 du plan cadastral) dans la rue portant son nom, à proximité immédiate du presbytère, a toutes les caractéristiques du style néo-gothique : entrée principale marquée par un arc brisé, dont le tympan porte un décor sculpté en relief (une Piéta) ; contreforts ; clocher-tour. Son décor de modénature propose frise, cordon et corniche à enroulements.

Le clocher-tour était à l'origine en pans de bois. Malheureusement, son état déplorable dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle concourt à sa démolition pour la reconstruction du clocher qu'on lui connaît à l'heure actuelle.



Détails de l'église Notre-Dame : rosace du clocher-tour, frise et portail d'entrée.



## Bâti public

### Mairie



La mairie de Vicq est une ancienne maison bourgeoise, dont les caractéristiques architecturales permettent de la dater du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Elle se trouve dans le centre village, le long de la rue E. Duplat.



Détail sur l'annexe. Peut se remarquer le lambrequin de toit en bois, largement ouvragé.



# Enjeux

A quoi peuvent servir les éléments présentés dans cette synthèse ?

## En matière de planification

En fonction de l'échelle d'étude (du type de bâtiment à ses détails constructifs), et du thème étudié, **certains chapitres de cette synthèse peuvent venir alimenter directement le contenu des documents d'urbanisme** : rapport de présentation/diagnostic, bâti susceptible de changer de destination en zone agricole, cahiers de recommandations architecturales, etc.

## En termes réglementaires

S'il s'agit de **protéger**, et de fait sauvegarder, le **bâti ancien** d'une commune, sans pour autant aller jusqu'à une proposition de classement ou d'inscription au titre des Monuments Historiques, les **règlementation en termes d'urbanisme le permettent** : protection au titre de l'article L.123-5-7 du Code de l'urbanisme dans le cadre d'un PLU, ou bien sauvegarde de secteurs à fort potentiel patrimonial par la mise en place d'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage).

## Lors de projets locaux

Les éléments de cette synthèse peuvent alimenter les **réflexions lors de projets d'aménagements** communaux, aider à l'instruction d'autorisation ou de déclaration d'urbanisme.

Le **Parc naturel régional Scarpe-Escaut** peut aussi venir **en appui**, par l'apport de son aide technique et l'apport des éditions du Parc en termes de patrimoine bâti (fiches conseils à la restauration notamment).



POUR QUOI FAIRE ?	COMMENT ?	CHAPITRES DE LA SYNTHÈSE	Exploitation directe du contenu de la synthèse	Appui à la réflexion
<b>Mieux connaître</b>	Apporte une connaissance des types d'édifices présents sur le territoire (descriptif et statistiques). Inventaire	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	Inventaire des édifices représentatifs ou exceptionnels sur la commune		✓	
<b>Documents de planification</b>	Rapport de présentation (diagnostic de la commune)	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	
	Bâti répertorié au titre de l'article L.123-1-5-7 du code de l'urbanisme	Bâti privé repéré	✓	
	Bâti susceptible de changer de destination en zone agricole (ex. fermes)	Bâti privé repéré/Bâti agricole	✓	
	Cahiers de recommandations architecturales	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage), ancienne ZPPAUP	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	✓
<b>Qualité des projets de restauration lors de l'instruction</b>	Permis d'aménagement	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public		✓
	Permis de construire			✓
	Déclaration préalable			✓
<b>Sauvegarder le patrimoine</b>	Chantiers de restauration	Petits éléments de patrimoine bâti	✓	
<b>Sensibilisation/valorisation</b>	Réappropriation de l'ensemble des données par les associations et/ou écoles de la commune.	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Petits éléments de patrimoine bâti Bâti public	✓	✓



# Glossaire

<b>Appui de fenêtre</b>	surface horizontale inférieure d'une fenêtre en couvrant le bas.
<b>Arc en plein cintre</b>	arc de forme semi-circulaire, couvrant la partie supérieure d'une ouverture.
<b>Arc surbaissé</b>	arc formant moins d'un demi-cercle sur la partie supérieure d'une ouverture.
<b>Badigeon</b>	lait de chaux, généralement additionné d'un colorant, que l'on applique sur une façade.
<b>Bandeau</b>	moulure pleine de section rectangulaire. Le bandeau est généralement en brique posée sur champs dans l'architecture locale.
<b>Bas-côté ou collatéral</b>	partie latérale d'une église.
<b>Cantonné</b>	en plan, garni à tous les angles. Ex. : un clocher carré garni cantonné de quatre clochetons a nécessairement quatre clochetons.
<b>Cense</b>	ferme remontant à l'époque médiévale, principalement implantée par les moines sur le territoire de Scarpe-Escaut. Imposante, de plan carré, ses bâtiments s'organisent autour d'une cour centrale. Elle est fermée d'un large porche-pigeonnier.
<b>Chapelle</b>	pièce ou petit vaisseau contenant ou ayant contenu un autel et formant annexe d'une église ou d'un édifice civil.
<b>Chéneau</b>	conduit généralement en bois, placé à la base d'un toit servant à recevoir les eaux de pluie.
<b>Console</b>	support en pierre, en métal ou en bois, servant à soutenir un élément d'architecture (elles se retrouvent souvent en débord de toiture).
<b>Corniche</b>	couronnement horizontal d'un mur, formé de moulures en surplomb les unes des autres. Les corniches des bâtiments de la commune sont en briques.
<b>Corps de bâtiment</b>	partie d'un bâtiment présentant une certaine autonomie. La division d'un bâtiment en corps de bâtiment est souvent marquée par la rupture d'alignement du faîte du toit.
<b>Chevet et abside</b>	le <b>chevet</b> est l'extrémité extérieure d'une église, du côté du maître-autel. L' <b>abside</b> est quant à elle le chœur d'une église (et peut n'être qu'une partie du chevet).
<b>Enduit</b>	revêtement au mortier de chaux des façades des bâtiments.



<b>Épis de faitage</b>	ornement en métal ou en céramique, formé de plusieurs éléments embrochés sur une tige placée au sommet d'un toit, aux extrémités d'un faîte.
<b>Façade ordonnancée</b>	façade dont les travées d'ouvertures sont disposées de façon symétrique, la travée centrale intégrant le plus souvent la porte d'entrée.
<b>Faîte du toit</b>	pièce maîtresse de la charpente, disposée sous l'arrête supérieure d'un toit. Appelée également <b>faitage</b> .
<b>Fenil</b>	local où l'on abrite le foin.
<b>Fournil</b>	local dans lequel se trouve le four à pain.
<b>Imposte</b>	partie supérieure d'une porte, généralement vitrée.
<b>Linteau</b>	pièce de bois, de pierre, de métal ou de brique, fermant la partie supérieure d'une ouverture, et servant également à soutenir la maçonnerie au-dessus de celle-ci.
<b>Modénature</b>	proportion et galbe des moulures d'une corniche (par extension, des décors en façade).
<b>Mouluration</b>	ensemble des profils d'un corps de moulures.
<b>Nef</b>	vaisseau central d'une église.
<b>Oratoire</b>	petit bâtiment ou petite pièce dépendant d'une église ou d'un édifice civil, où l'on se retire pour faire oraison. L'oratoire se distingue de la chapelle parce qu'il n'a pas d'autel consacré.
<b>Pignon</b>	partie haute d'un mur, qui répond à la coupe du toit, et en reproduit le profil. Suivant les cas, il est dit <b>couvert</b> ou <b>découvert</b> . Le pignon est généralement de forme triangulaire.
<b>Pilastre</b>	support vertical plat engagé dans un mur et présentant une certaine ordonnance architecturale.
<b>Toit à longs pans</b>	toit à deux versants, terminés à ses extrémités par des pignons.
<b>Toit en pavillon</b>	toit à quatre versants couvrant un corps de bâtiment carré. Ses quatre versants forment à leur sommet une pointe, souvent pourvue d'un <b>épis de faitage</b> .
<b>Travée</b>	sur façade, mot servant à désigner la superposition d'un minimum de deux ouvertures.
<b>Tuile flamande</b>	dite aussi panne. Tuile à double courbure, formant un S aplati.

### **Tuile mécanique**

dans l'architecture moderne, tuile plate s'assemblant avec ses voisines par un emboîtement.

### **Volet battant**

dit volet brisé. Ce volet est formé de panneaux qui se replient l'un sur l'autre.



**Contact**

Maison du Parc  
 357, rue Notre Dame d'Amour  
 59230 Saint-Amand-les-Eaux  
 tél. 33 +(0)3 27 19 19 70  
 fax. 33 +(0)3 27 19 19 71

contact@pnr-scarpe-escout.fr  
[www.pnr-scarpe-escout.fr](http://www.pnr-scarpe-escout.fr)



Parc naturel régional  
 Scarpe - Escaut

Partenaires financiers :

